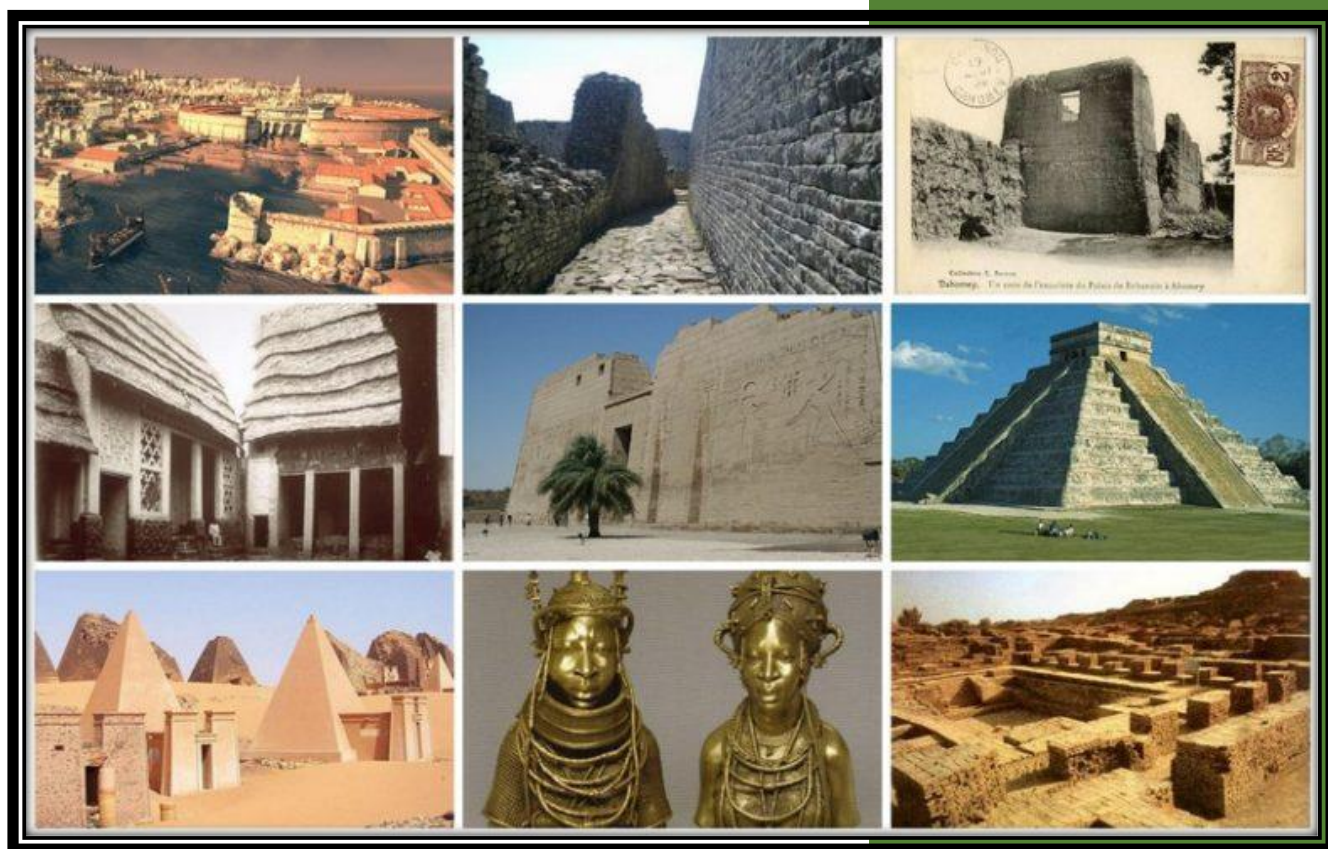


PROJET PEDAGOGIQUE

Des temps périscolaires de Waldeck Rousseau
2024-2025



COTON-PELAGIE Anthony

Ecole élémentaire Waldeck Rousseau

2024-2025

Table des matières

INTRODUCTION	2
ORGANIGRAMME DU SERVICE PERISCOLAIRE	3
I PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	4
Situation géographique.....	4
Description des locaux.....	4
Public accueilli	4
Effectif sur L'accueil du matin	4
Effectif sur l'accueil du soir	4
Moyens humains	4
Formation :	6
II FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	6
Modalités d'inscription	6
Protocole relatif aux modalités d'accueil.....	7
III LA VOLONTE D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS.....	10
LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)	10
ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	11
IV INTENTIONS EDUCATIVES	12
Objectifs éducatifs	12
V. THEME ET PROJETS D'ANIMATION.....	16
Le thème et les objectifs en lien	16
Projets d'animation	18
VI LA PLACE DES PARENTS	26
Information et échanges	26
VII EVALUATION	27

INTRODUCTION

Un Projet qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT). La laïcité

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaires peuvent bénéficier d'un cadre réglementaire adapté pour les accueils de loisirs périscolaires : un taux d'encadrement plus souple (un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans au lieu de 10, un animateur pour 18 enfants au lieu de 14)

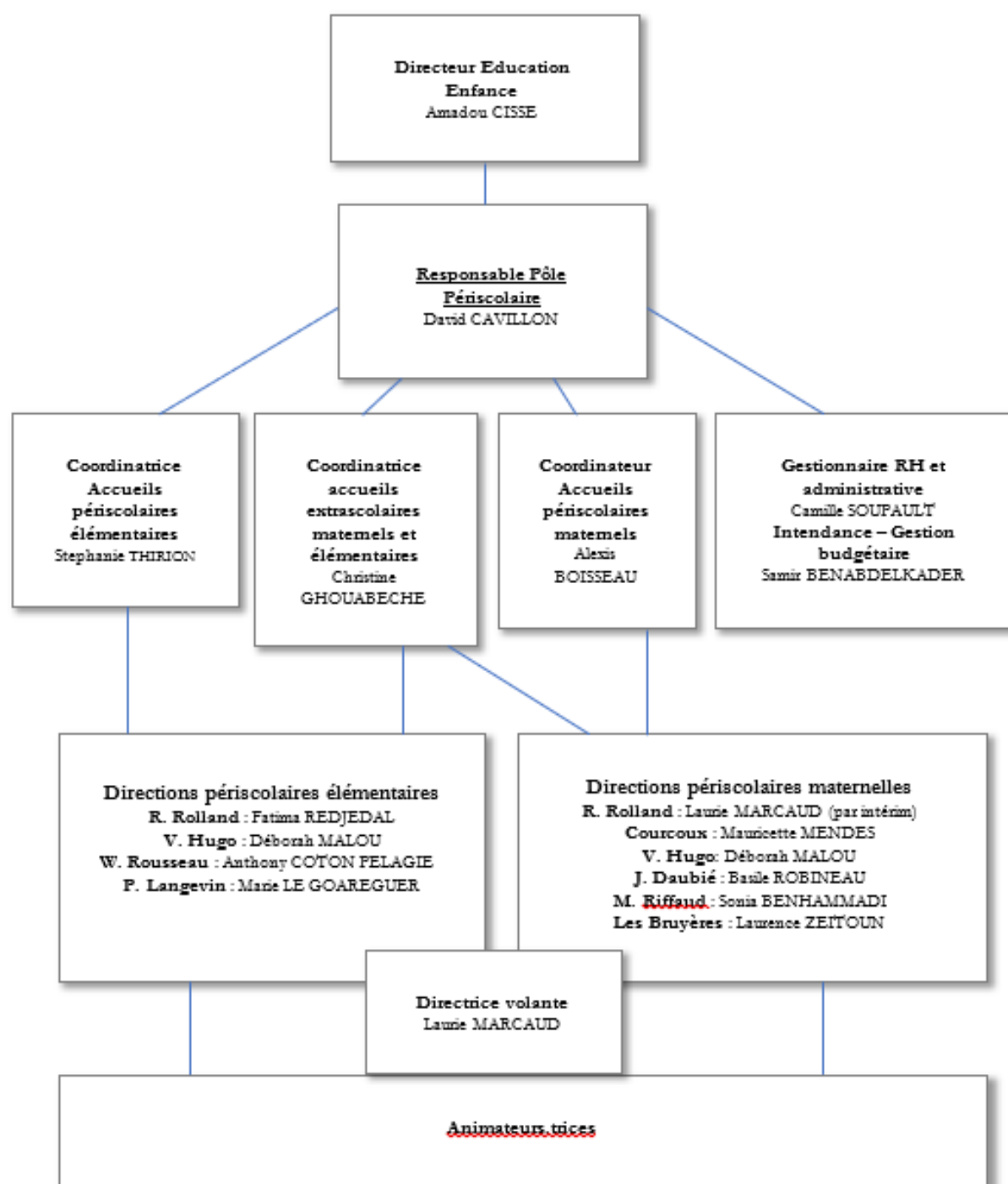
Toutefois, la ville fait le choix de maintenir sur son secteur périscolaire le taux hors PEDT d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire et sur le centre de loisirs d'un animateur pour 8 enfants en maternelle et d'un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

La laïcité est un pilier de la République, un des principes forts de la démocratie française. La ville des Lilas veille à ce que ses agents respectent leur obligation de stricte neutralité et exerce leurs fonctions dans le respect du **principe de laïcité**. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs opinions religieuses et politiques.

Les animateurs ont conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

Conscients de cette influence, les animateurs doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre, de ses différences et la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), qui permette de favoriser l'autonomie des enfants dont ils ont la charge, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture.

ORGANIGRAMME DU SERVICE PERISCOLAIRE



I PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Situation géographique

L'école élémentaire Waldeck Rousseau est située au centre-ville des Lilas.

Description des locaux

- 1 salle périscolaire située en sous-sol,
- 1 groupe sanitaire dans la cour,
- 1 groupe sanitaire au niveau du réfectoire
- 1 cour de récréation
- Une bibliothèque
- Une salle vidéo

Public accueilli

Les enfants accueillis sur l'école sont en élémentaire, les classes vont du CP au CM2.

Effectif sur L'accueil du matin

Celui-ci s'effectue au niveau de l'entrée périscolaire qui se trouve avenue Paul de Koch.

Effectifs enfants : environ 8 enfants élémentaire et 2 animateurs.

Effectif durant la pause méridienne

Effectifs enfants : environ 265

13 animateurs + 2 AESH pour les enfants porteurs de handicap (classe ulis), 1 directeur périscolaire et une directrice signataire

Effectif sur l'accueil du soir

Effectifs enfants : environ 80

8 animateurs dont un animateur(trice) sécurité porte, et 1 directeur périscolaire.

Moyens humains

Composition de l'équipe

L'équipe répond aux exigences de diplômes et brevets (BEPJEPS, BAFA...) demandés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

1 Directeur périscolaire

2 animateurs(trices) le matin

13 animateurs(trices) le midi

8 animateurs(trices) le soir dont un animateur(trice) pour renforcer la sécurité à la porte lors de l'accueil du soir.

Rôle et Missions du Directeur

- Il encadre l'équipe d'animation.
- Il supervise la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de territoire
- Il organise et coordonne les projets d'animations qui en découlent
- Il est garant de l'organisation pédagogique.
- Il assure le remplacement d'un animateur absent.
- Il assure la sécurité, l'hygiène et le bien-être des enfants.
- Il a la responsabilité de l'équipe.
- Il assure la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.

Rôle et Missions de l'Animateur :

- Il prend en charge les enfants pendant les temps périscolaires.
- Il assure la sécurité physique et morale des enfants
- Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il élabore des projets d'animation.
- Il encadre et anime la vie quotidienne et les activités en adéquation avec les projets élaborés avec l'équipe
- Il connaît les besoins de l'enfant et y adapte son action.
- Il sait prendre des initiatives.
- Il a la faculté de s'adapter

L'**animateur** doit faire preuve de beaucoup de dynamisme et d'énergie pour entraîner son public dans les activités prévues et susciter l'envie d'y participer. Il lui faut également être pédagogue et savoir être à l'écoute de chacun.

Moyens financiers

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les **Caf** soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaires déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse (SDJES), en attribuant chaque année une subvention aux villes qui répondent à cette obligation.

-Un **budget pédagogique** est octroyé à chaque structure en fonction de son nombre d'enfants et des projets.

Formation :

La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les agents du service périscolaire.

Elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

Il existe différentes formations :

- ✓ Formation de professionnalisation au 1^{er} emploi
- ✓ Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
- ✓ Formation de perfectionnement
- ✓ Formation d'intégration
- ✓ Formation personnelle
- ✓ Préparation concours ou examen professionnel

Une coordinatrice en charge de la formation sur le service périscolaire, renseigne, sollicite et propose aux agents de se former tout au long de leur carrière mais également à évoluer professionnellement en passant des concours.

Les animateurs possèdent pour une grande majorité le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), mais également le PSC1 (Prévention et Secours Civique) diplôme de secourisme.

De nombreuses formations sont dispensées au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales.

II FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Modalités d'inscription

Les inscriptions aux activités extra-scolaires et périscolaires s'effectuent à l'aide de la fiche sanitaire à remplir et à retourner au service ETE (Education et Temps de l'Enfant) 96, rue de Paris (bâtiment situé derrière la mairie, square Georges-Valbon)

Pour les accueils périscolaires du matin, du soir et l'accueil post-étude, le paiement se fait en fonction d'un forfait mensuel (ou d'un mini-forfait mensuel pour les enfants ayant 4 présences maximum dans le mois) et sont soumis à la tarification du quotient familial.

Pour calculer son quotient, il faut se rendre au service ETE

Pour la pause méridienne (cantine) et le centre de loisirs, le paiement dépend du nombre de jours où l'enfant a fréquenté la cantine ou le centre de loisirs.

Les factures sont établies mensuellement, à terme échu et envoyées aux familles au début du mois suivant.

Protocole relatif aux modalités d'accueil

MATIN (8 enfants et 2 animateurs)

A. Accueil et arrivée des enfants

- Les animateurs accueillent les familles à l'entrée du périscolaire et inscrivent les enfants sur le cahier de présence, plusieurs activités leur sont proposées.
- **Restitution des enfants**
- À 8h20, les animateurs accompagnent les enfants dans la cour afin qu'ils puissent se rendre en classe.

PAUSE MERIDIENNE (265 enfants et 13 animateurs)

A Accueil et arrivée des enfants

- À 11h30, les animateurs vont chercher les enfants dans leur classe (1 référent par classe pour 13 classes au total). Cette organisation permet d'échanger et transmettre les différentes informations avec les professeurs des écoles.
- La restauration scolaire fonctionne sous forme de self en flux continu. Les enfants viennent d'eux-mêmes prendre leurs repas quand ils le désirent jusqu'à 13h. Les classes de CP se rendent directement à 11h30 dans le réfectoire le premier mois.
- En début d'année, Une organisation est mise en place pour le bon déroulement du service. Tous les midis un animateur est « de porte » c'est-à-dire qu'il régule le flux d'enfants à envoyer au réfectoire. Il y a également un animateur « étiquette », dont le rôle consiste à surveiller si l'enfant prend bien son étiquette de présence à disposer sur le tableau. Il vérifie aussi que chaque enfant a bien lavé ses mains avant de se rendre au réfectoire. Des rotations entre animateurs ont lieu pour ces missions.
- À l'entrée du self, est disposé des tableaux avec des cartes nominatives. En arrivant, chaque enfant ôte sa carte du premier tableau pour la disposer sur le second, ainsi l'animateur qui gère ce poste est en mesure de savoir avec exactitude qui est venu se restaurer ou pas.
- Les animateurs présents dans le réfectoire veillent au bon déroulement du repas.
- Les ateliers débutent dès 11h30 et se terminent à 13h15.

- Avec le self, le choix est donné entre deux entrées, deux laitages et deux desserts.
- Des plats végétariens sont proposés aux enfants. Les familles ont la possibilité de préciser sur la fiche sanitaire en début d'année quelle régime alimentaire ils souhaitent pour leur enfant.
- Comme chaque année, Les enfants sont sensibilisés au gaspillage et à la protection de l'environnement.
 - Notamment au moment du repas avec les tables de tri installées dans le self et depuis 2 ans le projet « Petite faim, grande faim » qui laisse la possibilité aux enfants de choisir une portion habituelle (grande faim) ou une portion réduite (petite faim) avec la possibilité de se resservir.

B Déplacement des enfants

- Pour les ateliers, 2 créneaux sont proposés :
 - 11H30 à 12H15 et 12H30 à 13H15.
 - Les enfants ont le choix d'aller aux différentes activités proposées.
 - Un rendez-vous avec l'animateur référent de l'atelier est organisé à un endroit bien défini.
 - Tous les enfants se rendent à l'activité accompagnés par l'animateur. De plus, ils s'engagent à être présents durant toute l'activité. Les déplacements ne sont pas autorisés, à part pour se rendre aux toilettes.
 - Si un enfant a raté le départ en activité et souhaite s'y rendre, il doit s'adresser à un animateur « de la cour » pour que ce dernier puisse l'accompagner. Les enfants n'ont pas le droit de circuler dans l'école sans être accompagnés d'un animateur.
- Les enfants peuvent se rendre aux toilettes en autonomie. Il y a des sanitaires dans la cour et à l'entrée du self. Toutefois, hormis dans la cour, ils doivent prévenir les animateurs qu'ils s'absentent pour se rendre aux toilettes.
- Une charte de la pause méridienne a été écrite conjointement avec tous les acteurs de ce temps méridien. (Équipe d'animation, Directeurs.trices d'écoles et du périscolaire, agents.tes de restauration, ATSEM...) Elle reprend et éclaire chaque moment de ce temps de restauration et d'animation, en donne les objectifs, les priorités et le rôle de chacun.

C Restitution des enfants

- À 13h20, les enseignants prennent le relai des animateurs dans la cour.
- **SOIR (80 enfants et 8 animateurs)**
- **A Accueil et arrivée des enfants.**
- Les enfants sortent de classes entre 16h30 et 16h45.
- Dès 16H30, les enfants viennent se ranger devant la porte du réfectoire. À l'entrée, le responsable coche sur la tablette tous les enfants présents. Les enfants s'installent dans le réfectoire pour prendre leur gouter.

B Déplacement des enfants

- Des activités sont proposées dans la salle périscolaire, la bibliothèque et la cour.
- Les enfants peuvent changer d'activité quand ils le souhaitent. Pour cela, ils doivent prévenir l'animateur.

C Restitution des enfants

- À 17H15, le responsable ouvre le portail extérieur pour que les parents puissent venir récupérer leurs enfants.
- Un animateur est présent au niveau de la porte pour compléter la vigilance du responsable. Ce dernier, est chargé d'appeler les enfants qui sont attendus à l'accueil.
- Lorsqu'un enfant est en activité dans la cour, il doit contacter les animateurs par talkie-walkie pour que ces derniers puissent envoyer les enfants dans la salle périscolaire.
- Lorsque les parents récupèrent leurs enfants, ils doivent signer le registre de départ avec indication de l'heure de sortie.
- Si une personne non connue du responsable se présente pour récupérer un enfant, une autorisation écrite aura été transmise par la famille au préalable. Aucune autorisation ne peut émaner de la personne qui se présente. Si un tel cas se présente, le responsable contacte la famille et demande confirmation. D'autre part, si une personne se présente sans aucune autorisation, le responsable contacte la famille et fait une demande immédiate de recevoir l'autorisation par mail ou SMS. Avant de restituer l'enfant à la personne

exceptionnellement autorisée, une pièce d'identité lui est impérativement demandée.

- À 18H00, un animateur se positionne dans le hall d'entrée de l'école pour accueillir tous les enfants du post-étude. Il inscrit tous les enfants présents sur un cahier de présence. Le responsable récupère le cahier d'appel pour cocher les présences des enfants dans la tablette informatique.
- À 18h30 les enfants restant se réunissent dans la salle périscolaire.
- 18H45, fermeture de l'accueil, le responsable contacte les parents qui sont éventuellement en retard. Vérification du cahier d'émargement.

En cas d'accident

Même si les animateurs-trices exerce une surveillance accrue, il est possible que survienne un accident : il faudra alors réagir intelligemment et efficacement sans perdre de temps. Dès qu'un enfant est pris en charge par un adulte, ce dernier doit inscrire le nom et prénom de l'enfant dans le cahier de pharmacie, la date, l'heure, l'endroit de la lésion, les soins dispensés et émarger. L'animateur doit suivre des règles de base. Il doit garder son calme, ne pas inquiéter l'enfant et ses camarades, être rassurant en parlant doucement à l'enfant et en lui expliquant ce qui se passe. Les parents sont immédiatement appelés ainsi que les secours si nécessaire.

III LA VOLONTE D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

LE PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)

Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- Pathologie chronique (asthme, par exemple),
- Allergies,
- Intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

Lorsqu'il s'agit d'un PAI alimentaire, il est le plus souvent préconisé par le médecin scolaire, un panier repas qui doit être fourni par la famille pour le repas du midi et le goûter. Dans ce cas, la famille doit fournir tous les éléments qui composent le panier repas de l'enfant (pain, couverts et assiette compris).

ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La ville des Lilas s'inscrit dans une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales périscolaires (matin-midi et soir en période scolaire) et extrascolaires (centre de loisirs) au-delà de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

En effet, lorsqu'un enfant est reconnu en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour faciliter son inclusion au sein du groupe un animateur est affecté à l'accompagnement de cet enfant sur les temps périscolaires qu'il fréquente. Sur la pause méridienne, il pourra s'agir d'un animateur ou d'un(e) AVS qui remplit cette mission.

Dans le cadre du centre de loisirs, une rencontre préliminaire est organisée avec le(s) parent(s) de l'enfant en situation de handicap afin d'en connaître davantage sur ses habitudes, ses particularités et que son individualité au sein du groupe soit prise en compte. Un protocole est établi ayant pour objectif de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, ainsi que la qualité des relations entre les équipes d'animation et les familles.

Une sensibilisation au handicap de plusieurs jours est dispensée à chaque animateur volontaire dans la perspective de s'occuper de ce public d'enfants spécifiques. Ainsi, l'animateur qui devient référent, permet d'assurer à l'enfant en situation de handicap une stabilité de repère et favorise son évolution, sa construction au sein du groupe.

Un partenariat a été initié cette année avec l'équipe du CCAS des Lilas, composé d'une éducatrice spécialisée et d'une référente handicap comme personnes ressources. Leurs principales missions résident dans l'accompagnement sur le terrain des animateurs dédiés à cette mission et dans le déploiement de modules de formation, de temps d'échanges avec l'ensemble de ces animateurs référents. Puis la prise en charge des familles.

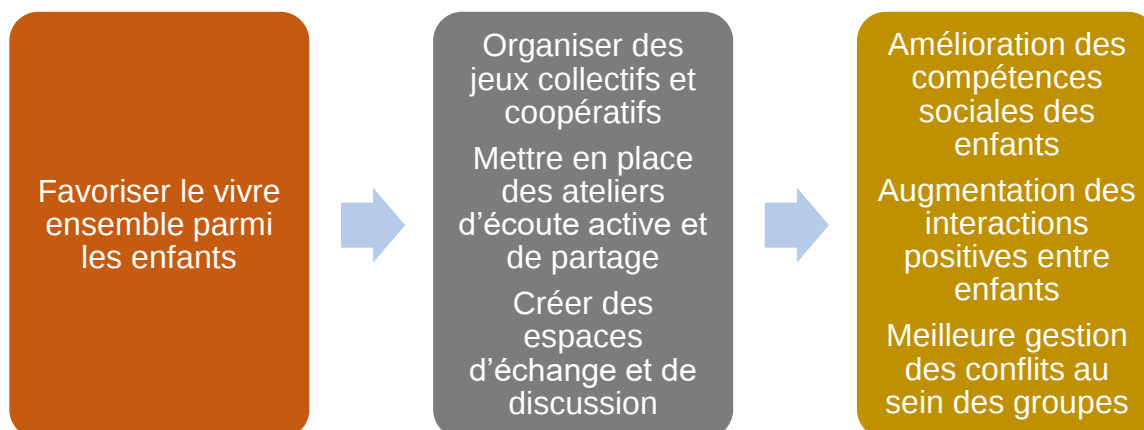
IV INTENTIONS EDUCATIVES

L'accueil périscolaire constitue un espace privilégié où l'enfant évolue en dehors du cadre scolaire, permettant ainsi de favoriser son épanouissement personnel et social. Ce projet pédagogique vise à définir des intentions éducatives claires, centrées sur le développement global de chaque enfant, tout en tenant compte de ses besoins, de ses rythmes et de son environnement. L'objectif est de proposer des activités diversifiées, ludiques et pédagogiques, qui contribuent à développer son autonomie, son sens des responsabilités, sa créativité et sa capacité à vivre en collectivité. En mettant l'accent sur les valeurs de respect, de coopération et de citoyenneté, ce projet s'engage à offrir un cadre sécurisant et bienveillant où chaque enfant peut grandir et s'épanouir pleinement

Objectifs éducatifs :

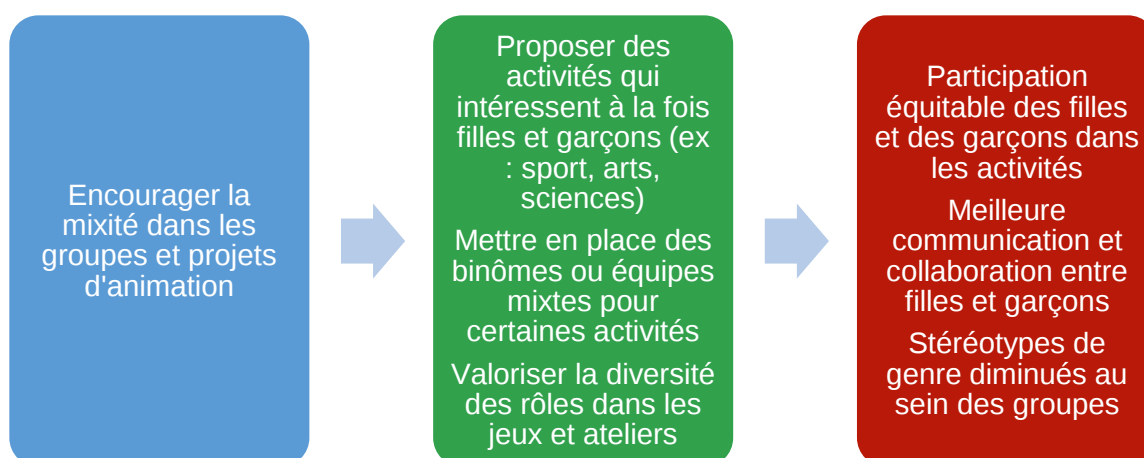
A. Développement des compétences sociales

- Objectifs : Permettre aux enfants de comprendre et de pratiquer les principes de la « vie en collectivité ». Favoriser des comportements basés sur le respect, l'écoute et l'entraide.
- Valeurs associées : Vivre ensemble, fraternité, partage.
- Résultats attendus : Les enfants sauront interagir dans des situations de groupe, résoudre des conflits pacifiquement et soutenir les autres dans leur apprentissage.



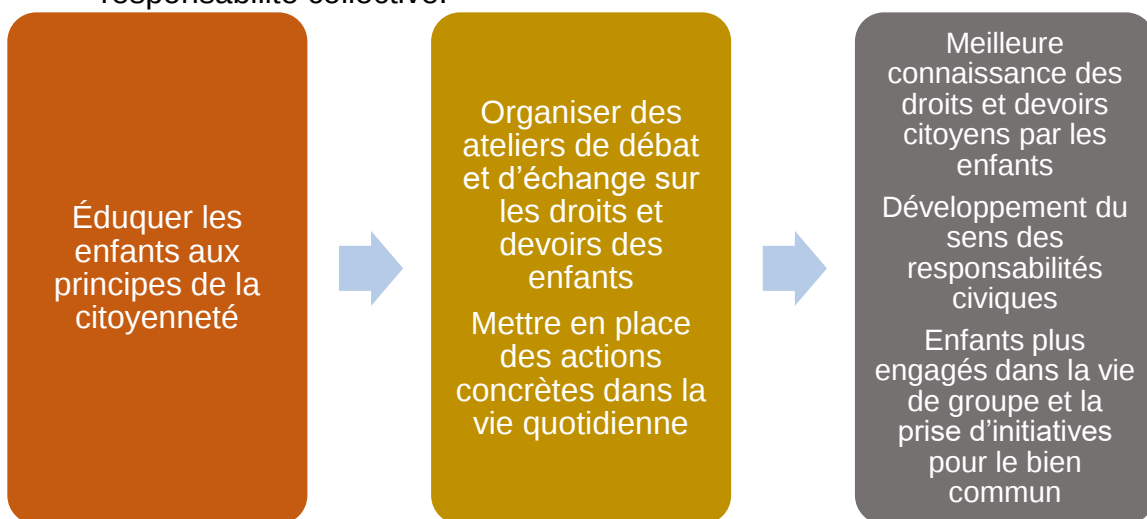
B. Promotion de la mixité et de l'inclusion

- Objectifs : Sensibiliser les enfants aux notions de « diversité » et « d'égalité » en les encourageant à voir les différences comme une richesse.
- Valeurs associées : Mixité, égalité.
- Résultats attendus : Les enfants adopteront un comportement inclusif envers leurs pairs, indépendamment de leur origine, sexe ou capacité, et comprendront l'importance de l'égalité des chances.



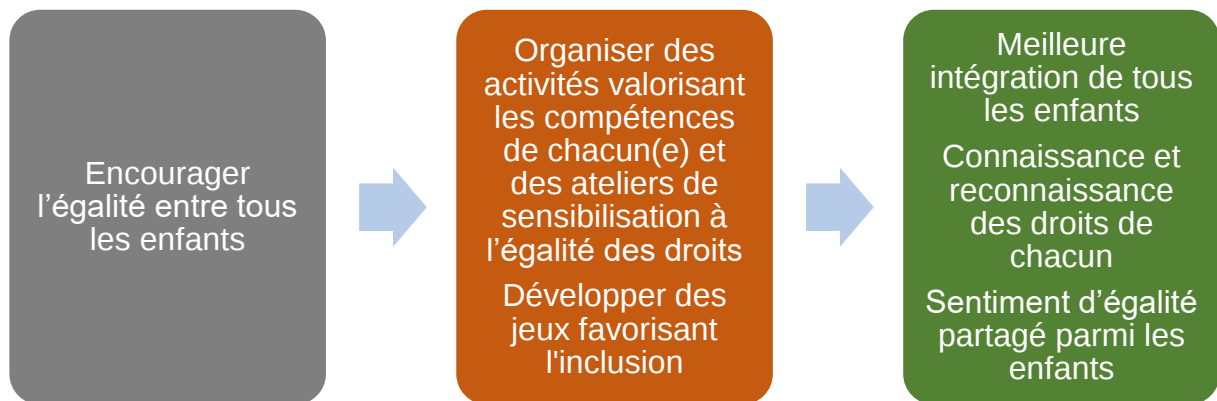
C. Éducation à la citoyenneté

- Objectifs : Initier les enfants à leur rôle de « futurs citoyens » en leur transmettant des notions de responsabilité, de droits et de devoirs civiques.
- Valeurs associées : Fraternité, égalité.
- Résultats attendus : Les enfants commenceront à comprendre les concepts de citoyenneté et d'engagement social, tout en développant un sens de la responsabilité collective.



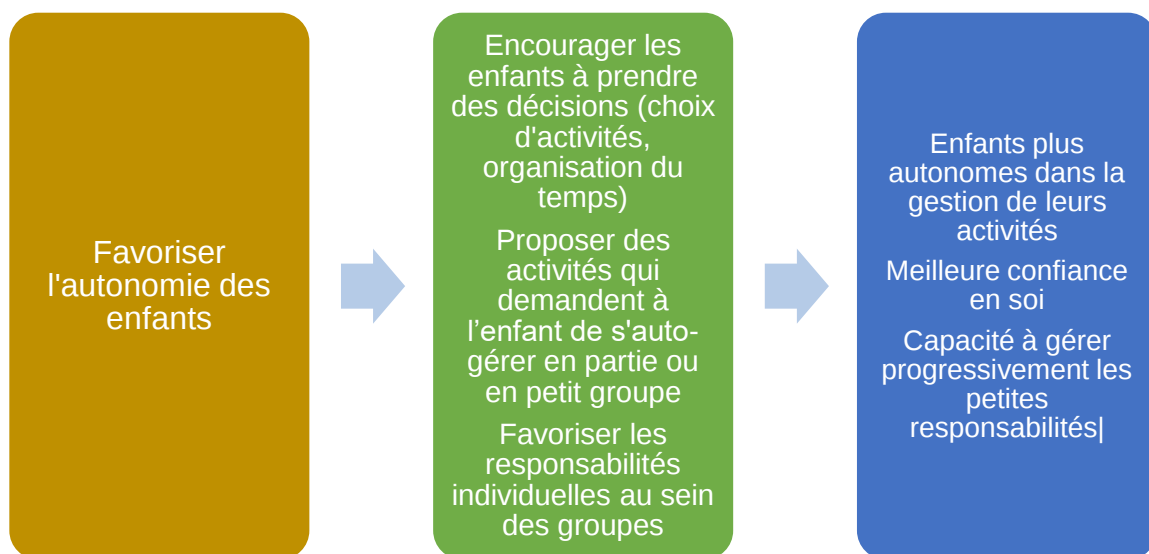
D. Encourager le partage et la solidarité

- Objectifs : Instaurer une culture de la « solidarité » et du « partage » à travers des activités collaboratives qui renforcent l'entraide.
- Valeurs associées : Partage, vivre ensemble.
- Résultats attendus : Les enfants participeront activement à des projets communs en veillant à l'équité dans le partage des ressources et des responsabilités.



E. Développer l'autonomie des enfants

- Objectifs : Encourager les enfants à faire des choix et à prendre des décisions.
- Valeurs associées : Responsabilité, confiance en soi, initiative, respect
- Résultats attendus : Les enfants prendront des initiatives et gèreront des tâches de façon autonome.



V. THEME ET PROJETS D'ANIMATION

Le thème et les objectifs en lien

➤ Le thème

Le projet pédagogique avec pour thème « Les civilisations à travers le temps » vise à offrir aux enfants accueillis un voyage à travers l'histoire des civilisations anciennes et modernes. L'objectif est de développer leur curiosité, leur culture générale et leur esprit critique tout en renforçant les valeurs de tolérance et de respect des autres cultures. Ce projet allie découverte, jeu, créativité et apprentissage, en s'adaptant aux différents âges des enfants.

➤ **Objectifs généraux**

- Découverte culturelle : Sensibiliser les enfants à la diversité des civilisations à travers l'histoire (Antiquité, Moyen Âge, Renaissance, Epoque Moderne, etc.).
- Développement de la curiosité et de l'esprit critique : Inciter les enfants à poser des questions, à comparer et à comprendre les différences et similitudes entre les civilisations.
- Éducation citoyenne : Promouvoir des valeurs de respect, de tolérance et de solidarité envers toutes les cultures.
- Expression créative : Encourager les enfants à s'exprimer à travers des ateliers artistiques et créatifs autour des thématiques historiques.

➤ **Objectifs spécifiques**

- Acquérir des connaissances de base sur plusieurs civilisations (ex. : Égyptienne, Romaine, Aztèque, Japonaise, etc.).
- Comprendre les notions de chronologie et de temporalité.
- S'initier aux inventions, aux arts de différentes époques.
- Développer des compétences en travail de groupe et en coopération lors des activités ludiques.

➤ **Approche pédagogique**

L'approche adoptée sera active et participative, mettant en avant l'apprentissage par le jeu, l'expérimentation et la découverte. Les enfants seront au centre des activités, avec des ateliers thématiques variés qui leur permettront de s'investir individuellement et collectivement.

➤ Projets d'animation

Potager

Grâce à cet atelier, nous souhaitons stimuler la curiosité des enfants pour le jardinage tout en prenant du plaisir lors des plantations et des phases d'observations.

Les enfants pourront mesurer très concrètement le « fruit » d'un travail bien construit. Ils apprendront ainsi à se responsabiliser et nous pourrons les sensibiliser sur la notion du respect de l'environnement.

Lors de la phase de sensibilisation, les enfants pourront échanger et avoir une réflexion sur l'avenir du monde animal et végétal.

Dans le cadre de cet atelier, des photos seront prises tout au long de l'année afin d'exposer aux parents le travail des enfants.

Notre démarche consistera à observer et mettre en œuvre les différentes étapes : Le semis, la plantation, la pousse puis la cueillette. Le but étant de faire connaître le développement de chaque plante qui produira un légume ou un fruit dans un cadre ludique et pédagogique.

Les enfants pourront également déguster le « fruit » de leur récolte et comprendre l'origine de ceux qui sont servis chaque jour dans leur assiette.



Atelier du goût

Un projet qui vise à sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée, en mettant l'accent sur les produits de saison et les bienfaits des aliments frais. En lien avec le projet potager, les enfants découvriront d'où viennent les fruits et légumes qu'ils consomment, apprendront à reconnaître les produits de saison, et participeront à des ateliers de dégustation. Ils comprendront ainsi le rôle des aliments dans leur santé et leur bien-être, tout en développant de bonnes habitudes alimentaires. Ce projet est également connecté aux initiatives de la restauration scolaire, où les enfants verront directement appliqués les principes abordés, favorisant une cohérence entre théorie et pratique au quotidien.

Jeu de rôle

Le jeu de rôle propose de plonger les enfants dans des univers imaginaires où ils pourront incarner des personnages qu'ils créent eux-mêmes. À travers différentes mises en situation, les enfants seront amenés à résoudre des énigmes, collaborer avec leurs camarades, et inventer des histoires. Chaque session permettra d'explorer des thématiques variées, comme les chevaliers, les aventuriers en quête de trésors, ou même des explorateurs dans des mondes fantastiques. Ce projet vise à développer la

créativité, l'imagination, et les compétences sociales des enfants, tout en renforçant la confiance en soi et l'esprit d'équipe. Le jeu de rôle devient ainsi un outil pédagogique pour apprendre en s'amusant.



Modelage

L'atelier modelage invite les enfants à explorer le thème de l'année, "Les civilisations à travers le temps", en utilisant différentes techniques et outils de modelage. Tout au long de l'atelier, les enfants découvriront des civilisations anciennes telles que l'Égypte, la Grèce, la Rome antique, ou encore les civilisations précolombiennes. À partir de ces découvertes, ils apprendront à manipuler l'argile et d'autres matériaux pour créer des objets emblématiques de ces époques : vases grecs, amulettes égyptiennes, masques incas, ou mosaïques romaines. Ils utiliseront diverses techniques comme le modelage à la main, le façonnage au tour, et l'utilisation d'outils de sculpture pour donner vie à leurs créations. Ce projet permet de stimuler la créativité des enfants tout en les initiant à l'histoire et aux arts des grandes civilisations.



Projet mosaïque

La mosaïque est un art décoratif où l'on utilise des fragments de pierres colorées, d'émail, de verre ou encore de céramique, assemblés à l'aide de mastic ou d'enduit, pour former des motifs ou des figures.

Cette activité offrira la possibilité de développer sa créativité, de favoriser le travail collectif et l'entraide.

Les mosaïques seront réalisées sur différents supports, (carton plume, supports en bois et divers).

Activités manuelles

Les activités manuelles font intervenir des notions d'apprentissages, de manipulation etc. Elles font appel à l'acquisition de techniques de base, l'imagination, le toucher, la créativité... (bois, plâtre, terre, nature...).

La fabrication d'une maquette en lien avec le thème avec des produits de recyclages permettra aux enfants d'utiliser toutes sortes de techniques (découpage, collage, pliage...) tout en continuant à les sensibiliser au recyclage et au gaspillage.

Jeux sportifs / jeux de coopération

Des jeux collectifs (balle assise, relais, etc.) sont mis en place.

Ils développent l'esprit de « Fair Play », l'esprit d'équipe et le respect des règles.

Les animateurs proposeront cette année de faire découvrir aux enfants différents sports. (Handball, Badminton, Dodgeball)

Toutes ces pratiques sportives vont permettre aux enfants de perfectionner leur motricité, de développer leur aisance corporelle, de leur apprendre à mieux se connaître et connaître leur coéquipiers ou adversaires, de se respecter, de découvrir le sens de l'effort ainsi que se responsabiliser à travers une activité ludique.

Projet : Tournoi de Football « Fair-Play, mixité et Respect » :

Le football est une passion pour beaucoup d'enfants, filles comme garçons. C'est un excellent vecteur pour promouvoir des valeurs telles que l'autonomie, la mixité, le respect et le vivre-ensemble. Ce tournoi vise à aller au-delà du simple jeu en utilisant l'enthousiasme pour le football comme un moyen d'apprentissage des règles de vie en communauté.

Objectifs du projet :

- Autonomie des enfants : Encourager les enfants à prendre des responsabilités, organiser des équipes, faire preuve de leadership et de collaboration.
- Mixité : Favoriser l'égalité et la diversité en créant des équipes mixtes et en sensibilisant à l'importance du respect entre les genres.
- Fair-play et bon comportement : Valoriser le respect des règles, l'esprit d'équipe, et les attitudes positives à travers un système de points qui récompense ces comportements.
- Apprentissage par le jeu : Utiliser le football pour inculquer des valeurs telles que le respect des autres, la solidarité, l'humilité et la persévérance.

Organisation du tournoi :

- Un tournoi pour les CP, CE1 : environ 6 équipes mixtes de 6 à 8 joueurs
- Un tournoi CE2, CM : environ 10 équipes mixtes de 6 à 8 joueurs

1. Phase de préparation :

- Réunion de sensibilisation avec les enfants : Présenter les objectifs du tournoi, l'importance du fair-play, et des valeurs comme le respect, l'entraide et l'autonomie.

2. Déroulement du tournoi :

- 1ère phase : Les équipes se rencontrent dans un format de championnat. Le classement permettra de réunir les équipes de même niveau pour la deuxième phase.
- 2ème phase : La deuxième phase aura lieu au mois de mai/juin et se présentera sous forme de tournoi éliminatoire.

3. Règles de jeu spécifique :

- Respect strict du fair-play : tout comportement irrespectueux sera sanctionné (suspendu du tournoi à court, moyen ou long terme, perte de point pour l'équipe).
- Les capitaines sont chargés de rappeler les valeurs du tournoi avant chaque match.
- Système de points :
 - Points de victoire : 3 points pour une victoire, 1 point pour un match nul.
 - Points de fair-play : Chaque équipe pourra obtenir jusqu'à 5 points de bonus par match pour :
 - Le respect des adversaires et des arbitres.
 - Le bon comportement collectif (pas de dispute, encouragement mutuel).

L'équipe gagnante ne sera pas nécessairement celle qui a gagné le plus de match, mais celle qui aura cumulé le plus de points, incluant les points de fair-play.

4. Encadrement et supervision :

- Les enfants seront encouragés à prendre des décisions sur le terrain en tant qu'arbitres et dans leur gestion de l'équipe, les animateurs seront là pour veiller au respect des règles.
- Les animateurs auront pour rôle principal d'encourager l'autonomie et d'assurer la sécurité, tout en intervenant en cas de besoin.

Règles de vie et engagement :

Avant le début de chaque match, les enfants et le capitaine d'équipe devront s'engager à respecter les règles de vie du tournoi :

- Respect des adversaires et des décisions des arbitres.
- Solidarité et encouragements entre coéquipiers.
- Esprit d'équipe : être attentif aux autres, écouter les partenaires, et valoriser les efforts de chacun.

Récompenses :

- Trophée du Fair-Play : Remis à l'équipe qui aura cumulé le plus de points de fair-play et de comportement exemplaire.
- Médailles pour tous : Chaque enfant recevra une médaille pour sa participation afin de valoriser leur engagement.



La ronde des saisons

Le projet “La Ronde des Saisons” propose aux enfants une découverte interactive des 4 saisons, avec pour objectif de les sensibiliser au respect de la nature et de leur permettre de mieux comprendre les cycles naturels. À travers des activités pratiques et ludiques, les enfants apprendront les caractéristiques de chaque saison (faune, flore, climat). La construction collective d’une grande roue des 4 saisons permettra de visualiser les changements tout au long de l’année et de situer les événements saisonniers, renforçant ainsi leur repère dans le temps et leur lien avec la nature.

Maquette des civilisations

Le projet “Maquettes des Civilisations” invite les enfants à explorer les grandes civilisations du passé en construisant des monuments emblématiques en 3 dimensions, réalisés avec des perles à repasser. À travers cette activité, les enfants découvriront des cultures fascinantes comme l’Égypte ancienne, la Grèce antique ou les civilisations maya et inca. En plus de développer leur motricité fine, leur concentration et leur capacité à lire et suivre des plans, ce projet encourage la coopération et l’entraide, puisque chaque groupe travaillera ensemble sur un

monument pour atteindre un objectif commun. Cette approche ludique et créative suscitera leur curiosité pour l'histoire et le patrimoine mondial.

Jeux de société

Cet atelier offre aux enfants une immersion dans l'univers des jeux de plateau et de cartes. À travers des sessions variées, ils découvriront des jeux classiques et modernes, allant des jeux de stratégie aux jeux de coopération, en passant par des jeux de mémoire et de réflexion. L'objectif est de développer leur esprit d'équipe, leur capacité à résoudre des problèmes, tout en stimulant leur créativité et leur sens de la logique. Ce projet permet également de renforcer la socialisation, d'apprendre à respecter des règles, à gérer des défis et à accepter la victoire ou la défaite avec fair-play. Les enfants pourront aussi, dans certains ateliers, créer leurs propres jeux, ajoutant une dimension créative et personnalisée à l'expérience.

Danse

Le projet "Danse" vise à promouvoir la mixité filles-garçons à travers des ateliers de danse accessibles à tous, sans distinction de genre.

Les objectifs des séances de danse seront d'apprendre à se repérer dans le temps et l'espace, de développer son imaginaire, son expression corporelle, son sens du rythme et de prendre du plaisir. Ils devront apprendre de nouveaux pas de danse et participer à la réalisation de chorégraphie.

Une représentation sera proposée lors du spectacle de fin d'année.

La mise en place de créneaux dédiés uniquement aux garçons, leurs permettra de s'initier à la pratique. Le but étant de proposer au fil des mois des ateliers mix filles/garçons afin de déconstruire les stéréotypes autour de la danse en créant un espace où filles et garçons peuvent découvrir et pratiquer ensemble.



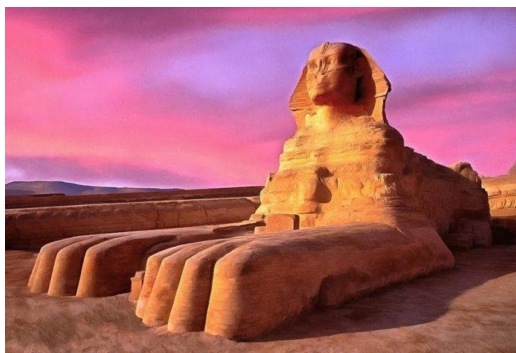
Fresque et déco

Le projet fresque et déco propose aux enfants de participer à la création de fresques collectives et à la décoration de leur salle périscolaire, transformant ainsi leur environnement quotidien en un espace vibrant et personnalisé. Les enfants seront initiés aux techniques de peinture, de dessin et de collage pour concevoir une fresque inspirée de leurs idées et du thème « Les civilisations à travers le temps ». En parallèle, ils fabriqueront des éléments décoratifs pour embellir la salle, tels que des guirlandes, des affiches ou des objets en volume. Ce projet permettra aux enfants

d'exprimer leur créativité tout en renforçant leur sentiment d'appartenance à cet espace. La salle périscolaire deviendra ainsi un lieu unique, créé par et pour eux.

Défilé égyptien

Cette activité propose aux participants de plonger dans l'univers fascinant de l'Égypte antique en alliant création artisanale et expression artistique. Tout au long de l'année, les enfants seront invités à concevoir et réaliser des bijoux et costumes inspirés des traditions égyptiennes anciennes. Ils apprendront à travailler divers matériaux comme les perles, le carton, la peinture et les tissus pour créer des colliers, bracelets, parures, et tenues rappelant celles des pharaons, reines et dieux égyptiens. Le projet culminera par un défilé en fin d'année où chaque participant pourra présenter ses créations, recréant l'élégance et le mystère de l'Égypte antique devant les parents. Ce projet allie habileté manuelle, culture historique et expression artistique.



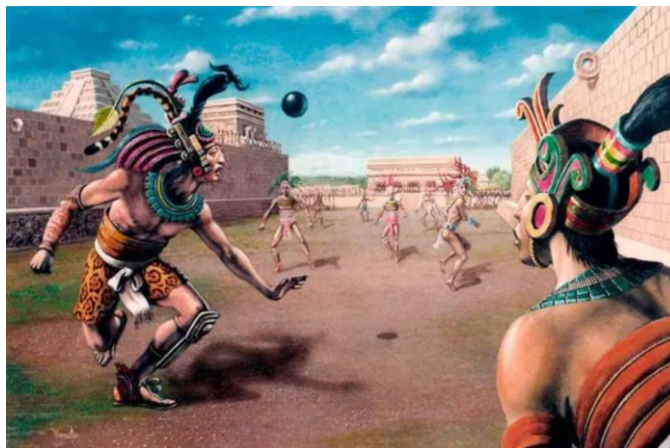
Découverte de la culture traditionnelle japonaise et de sa pop culture.

Cet atelier invite les enfants à découvrir la culture japonaise à travers le prisme des mangas et des jeux vidéo, tout en abordant de manière ludique et pédagogique les bienfaits et les dangers de ces loisirs populaires. À travers divers ateliers, les enfants seront sensibilisés à l'impact des jeux vidéo sur le développement cognitif, la créativité et la socialisation, mais aussi aux risques d'addiction et d'usage excessif. En parallèle, ils exploreront la richesse de la culture japonaise traditionnelle : art de l'origami, cérémonie du thé, calligraphie, et légendes nippones. Les participants pourront également créer leurs propres personnages de manga et s'initier à des jeux vidéo japonais emblématiques, tout en apprenant à équilibrer ces pratiques avec d'autres activités culturelles. Ce projet favorise une compréhension globale du Japon, entre modernité et traditions.

Pok Ta Pok

En lien avec le thème de l'année, nous proposons aux enfants de découvrir le Pok ta Pok, un jeu traditionnel d'Amérique centrale pratiqué par les Mayas, souvent considéré comme l'ancêtre du basket et du volley. À travers des ateliers ludiques, les enfants apprendront les règles et l'histoire de ce sport millénaire, où les joueurs devaient frapper une balle avec leurs hanches pour la faire passer à travers un anneau en pierre, sans utiliser les mains. En plus des aspects techniques, ils exploreront la symbolique et l'importance culturelle de ce jeu dans la civilisation Maya. Ce projet permet de développer la motricité, l'esprit d'équipe, tout en éveillant les enfants à

l'histoire et aux traditions d'Amérique centrale. Une initiation sportive originale qui lie culture et plaisir du jeu.



V PROJETS TRANSVERSEAUX ET TEMPS FORTS

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

Les Droits de l'enfant et Education à l'Egalité filles-garçons aboutit à un après-midi festif qui rassemble en centre-ville (généralement le préau d'une école) différents services de la ville enfance-jeunesse pour faire de ce moment une rencontre où se conjuguent jeux, démonstrations et projections.

Semaine du handicap

C'est l'occasion de proposer aux enfants des ateliers ludiques de sensibilisation au handicap ayant comme objectifs de provoquer une prise de conscience de ce que peuvent vivre au quotidien les personnes atteintes de déficience physique et d'ouvrir la parole sur le sujet.

Ces ateliers seront suivis d'un temps d'échange et de discussion avec les enfants pour qu'ils verbalisent leur ressenti et s'expriment autour du handicap.

Développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

G.H. BRUNTLAND – O.N.U. 1987

Afin d'assurer la cohérence d'une démarche d'éducation à l'environnement, au développement durable, la prise de conscience chez les enfants et les adultes, doit

être assurée à la fois dans : les actions éducatives, la vie quotidienne du centre, la dimension collective.

Il s'agit aussi de recyclage et plus largement de transformer un objet en lui redonnant un autre aspect, une autre « vie ». Chaque année une exposition est organisée dans le hall de la mairie afin de mettre en valeur le travail des enfants réalisé sur ce thème.

Les Lilas sur sport

Il s'agit dans cette initiative de mettre en place des jeux et sports entre enfants sur les temps périscolaires (midi-soir-centre de loisirs). Cet évènement se déroule du lundi au vendredi avec les enfants qui fréquentent ces temps d'accueils.

Par conséquent, chaque établissement organise le même jour des ateliers sportifs autour des thèmes suivants : Jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, relais, sensibilisation handisport.

Les petits champions de la lecture

Le projet "Les Petits champions de la lecture" a pour objectifs de :

- Promouvoir la lecture auprès des jeunes grâce à l'oralité : une façon festive de toucher un large public, en mettant l'accent sur la sociabilité et le partage
- Apprendre aux jeunes lecteurs à choisir un livre, à en apprécier sa lecture et à le partager à voix haute
- Promouvoir la littérature de jeunesse et particulièrement les auteurs actuels

Les enfants de CM2 sont invités à lire en public un court texte de leur choix pendant trois minutes maximum, extrait d'une œuvre de fiction.

Le jeu se déroule en quatre étapes : le meilleur lecteur d'un groupe participe à une seconde étape à l'échelle départementale, puis à une demi-finale régionale sur Internet et, pour quatorze champions, une grande finale nationale à la Comédie-Française.

Fêtes de fin d'année

C'est l'aboutissement du travail de l'année des équipes avec les enfants, elles mettent en valeur les projets de l'année et permettent une rencontre festive avec les familles.

VI LA PLACE DES PARENTS

Information et échanges

- À chaque rentrée scolaire, une réunion de rencontre et d'information est organisée avec les parents sur l'accueil de loisirs de l'école.

- L'équipe d'animation est présente et expose les différents projets d'activités qu'elle proposera tout au long de l'année.
 - Le directeur périscolaire donne des informations sur l'organisation, la journée type, les démarches administratives et le règlement. animateurs-trices et directeur répondent aux interrogations des parents.
- Concernant les informations ponctuelles, un tableau extérieur nous permet de faire un affichage à l'attention des familles.
 - Lorsqu'un parent souhaite nous indiquer qu'une nouvelle personne est autorisée à venir récupérer son enfant à l'accueil périscolaire, elle peut nous informer via le cahier de correspondance scolaire, ou transmettre une autorisation écrite aux animateurs du matin ou encore, venir sur l'accueil périscolaire pour ajouter la personne sur la fiche sanitaire.

VII EVALUATION

Evaluer, c'est reconnaître et mesurer des effets. L'évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite. En fonction des observations faites, les animateurs affineront, et/ou feront évoluer l'activité proposée.

- Critères d'évaluation du projets et outils de suivi
- La fréquentation des ateliers sera un indice révélateur : l'importance du nombre d'enfants à une activité permet d'évaluer l'engouement de ceux-ci pour cet atelier.
- Des réunions d'équipes sont organisées, le directeur suit les échéanciers des animateurs et fait un point régulier sur les avancées de projet.
- Capacité des enfants à restituer des connaissances de manière ludique et créative.
- Satisfaction des enfants et des animateurs (autour d'un débat en fin de projet).
- Acquisition de compétences sociales (travail d'équipe, écoute, respect des autres).
- Un bilan de fin d'année est réalisé au mois de juin.

